

Metz, le 30 juin 2016

CAP Locale d'affectation 2016 des agents C

La CAPL d'affectation des agents C s'est tenue le 27 juin 2016.

Cette année, 45 demandes de mutation ont été soumises à avis de la CAPL. 35 collègues ont obtenu un de leurs vœux exprimés et deux auront leur mutation sous réserve de restructuration de leur poste.

Notons qu'il subsiste un « déficit » de 28,2 emplois au niveau départemental.

3 agents ont subi une mutation contrainte, suite à une suppression d'emploi ou une restructuration de service.

Les suppressions successives d'emplois en Moselle et le nombre important de vacances de postes ont un impact direct sur la mobilité choisie des agents.

À la date d'aujourd'hui, aucun recrutement d'agents C sur la liste complémentaire n'est envisagé.

Nous sommes malheureusement persuadés que les 2107,9 postes encore vacants au niveau national ne seront jamais pourvus et qu'ils seront prochainement sacrifiés sur l'autel des restrictions budgétaires.

Et pourtant, la direction a affirmé sans rire qu' « Il n'y a pas de RAN structurellement déficitaire » sic...

Désormais, il sera impossible de faire face à l'ensemble de nos missions.

Vos CAPistes :

Denis MANUELLI AAP1er (SIE Metz Centre) 03 87 55 73 47

Carole BECKER AAP 1er (SIP Forbach) 03 87 29 35 53

Philippe OSTROGORSKI AAP 2e (CDIF Metz) 03 87 55 89 00

Cendrine FAVERO APP 2e (SIP Hayange) 03 82 86 80 72